

Encore un peu de patience

Date : 30 mars 2020

On s'y attendait, mais on apprend ce jour via Le Télégramme que le procès en appel du député LREM de la 1^{ère} circonscription d'Ille-et-Vilaine Mostapha Laabid, une première fois renvoyé au 1^{er} avril 2020 pour cause de changement d'avocat, est de nouveau renvoyé à une date indéterminée pour cause de crise sanitaire. Et rien ne permet d'affirmer que, le moment venu, l'affaire ne soit pas mise en délibéré durant quelques semaines...

Nous ne saurons donc pas très rapidement si la Cour d'appel confirme ou non la condamnation de Mostapha Laabid à 6 mois de prison avec sursis, à 10.000 euros d'amende (seulement, pour plus de 21.000 euros de détournements de fonds à des fins personnelles au détriment d'une association d'insertion des plus démunis exclusivement financée par voie de subventions) et à 3 ans d'inéligibilité. Et pendant tout ce temps là, *"le député Laabid reste le député Laabid, naturellement"*.



Puisque c'est comme ça, je suggère à l'intéressé de profiter de son confinement pour mettre à jour son CV sur LinkedIn, où il se présente comme :

- Secrétaire au bureau de l'Assemblée Nationale
- Commissaire aux affaires sociales

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale
<https://etreounepasetrebretillien.com>

- Membre Délégation aux Droit des Femmes
- Président Groupe d'Amitié France-Maroc
- Président de l'AGRAN

Car :

- au bureau de l'Assemblée Nationale, il n'a été secrétaire en titre que 2 mois : du 01/02/2018 au 03/04/2018, n'a participé qu'à 3 réunions et à ma connaissance n'a jamais exercé concrètement la fonction
- il n'est plus commissaire aux affaires sociales depuis le 30 septembre 2019, date à laquelle il a rejoint la commission des affaires étrangères

Pour mémoire, l'AGRAN est l'Association de gestion des restaurants (dits) administratifs de l'Assemblée Nationale qui couvre également le restaurant gastronomique, la fameuse buvette des parlementaires, ou encore par exemple les repas, buffets et cocktails organisés au petit hôtel de l'Assemblée (une jolie petite structure largement subventionnée).

Là, on ne peut pas dire que ce soit une association œuvrant au profit des plus démunis... ;-)

Pour aller plus loin : [voir ici toutes mes contributions concernant le député Mostapha Laabid, déjà 3 fois condamné au pénal](#)